

M.R.B.C. – A.A.T.L.
Direction des Monuments et des Sites
M. P. CRAHAY
Directeur
C.C.N.- Rue du Progrès, 80, bte 1
B-1035 BRUXELLES

V/Réf. : 2272-0073-0
N/Réf. : AVL/CC/MSJ-2.140/s.438/OE
Annexe : /

Bruxelles, le

Monsieur le Directeur,

Objet : MOLENBEEK-SAINT-JEAN. Rue de la Fraîcheur, 26.
Proposition de classement émanant des propriétaires.
Avis de la C.R.M.S. préalable à l'ouverture de la procédure de protection.
(Dossier traité par Mme Muriel Muret)

En réponse à votre courrier du 6 juin 2008, sous référence, réceptionné le 12 juin, et conformément à l'article 227 du COBAT nous avons l'honneur de vous communiquer ***l'avis favorable*** émis par notre Assemblée en sa séance du 6 août 2008, concernant la protection du bien mentionné sous rubrique.

La maison Durieu de Molenbeek-St-Jean est avec les maisons Bedoret et Everaert d'Uccle, l'une des trois maisons réalisées par J. Dupuis sur le classement desquelles la CRMS est amenée à se prononcer simultanément, lors de cette séance.

Ces demandes sont appuyées par l'association « Parador » qui s'attache à la protection des réalisations remarquables de l'architecte suite au classement, en 2000, de la célèbre villa « Le Parador » à Woluwe-Saint-Pierre.

L'objectif est d'empêcher que puisse se reproduire une démolition comme celle de la maison Adamantidis (avenue Blücher, 57 à Uccle) à laquelle la Commission s'était, à l'époque, fermement opposée.

Le classement de ces trois édifices vise également à protéger, avec Le Parador, les habitations les plus significatives et les mieux conservées de cet architecte remarquable et encore méconnu, subsistant dans la Région de Bruxelles-Capitale.

La proposition de classement de la maison Durieu émane du propriétaire, Paul Durieu. Elle vient d'être restaurée avec soin par la fille du propriétaire.

La maison de l'ingénieur Durieu a l'esthétique colorée du style dit « atome » (ou « 58 », bien qu'elle soit antérieure). Elle a été achevée en 1954 et J. Dupuis s'est fait assister pour cette réalisation par Simone Hoa. L'immeuble est contemporain des maisons Delcampe et Conreur, ces 3 maisons ayant été commandées de concert par 3 femmes qui se connaissaient et souhaitaient recourir à l'architecte pour la construction de leur maison sur des parcelles quasi identiques, l'une à Molenbeek-Saint-Jean, la seconde à Frameries et la troisième à Leval-Trahegnies.

Les 3 maisons sont des constructions mitoyennes conventionnelles de 6 à 7 mètres de large sur 12 à 14 mètres de profondeur.

Comme les deux autres, la maison Durieu manifeste par rapport à ses voisines une rupture délibérément spectaculaire. Elle se compose d'un rez-de-chaussée avec entrée et garage, d'un premier étage avec séjour et cuisine, d'un second étage avec trois chambres et une salle de bain. Elle possède également un long jardin à l'arrière.

Côté rue, le séjour est doté d'un profond balcon sur toute la largeur de la façade dont le garde corps imite les lignes brisées d'un oscillogramme. Les fenêtres du séjour se retirent asymétriquement derrière une colonne en béton couverte de mosaïques de verre sur laquelle s'appuie le bâtiment. Le 2^{ème} étage suit ce retrait dans la façade avant et l'avancée de la profonde corniche y donne naissance à un jeu d'ombres du plus bel effet.

Pour ce qui est de la construction, Dupuis emploie exclusivement un système de poutres en béton sur des colonnes indépendantes rondes. Ces colonnes sont placées au rez-de-chaussée en toute visibilité.

La maison n'étant pas grande, Dupuis désire que la circulation prenne part à l'événement architectural. Le premier escalier qui part du hall d'entrée se termine au premier étage par un hall vitré qu'il faut franchir pour aller à gauche dans la cuisine ou à droite dans le grand séjour, vitré de part et d'autre. Et c'est dans le séjour que le second escalier prend son envolée, marqué par un jeu de lignes obliques (lattis, ferronneries) vers l'étage des chambres.

Le plafond du séjour est dédoublé avec une partie flottante lambrissée de bois rouge verni, évidée comme une sculpture. Ce dispositif sera par la suite largement réutilisé par Dupuis, notamment à la maison Bedoret. Ce lattis se poursuit dans une paroi en partie lambrissée et dotée de niches et d'étagères.

La visite sur place de la DMS le 15 avril dernier a permis de préciser, avec le propriétaire l'étendue de la protection, à savoir la totalité de la maison en ce compris le mobilier fixe par destination (créations de Dupuis pour la cuisine et le coin salon, les lambris et les armoires intégrées de la salle à manger), ainsi que les aménagements architecturaux d'origine du jardin.

Vu l'intérêt avéré de la maison ainsi que son parfait état de conservation, la C.R.M.S. approuve la demande de protection telle que formulée par le propriétaire. Elle demande à la Direction des Monuments et des Sites de prendre en charge l'élaboration du dossier de classement définitif.

A. VAN LOO
Secrétaire

G. VANDERHULST
Président f. f

c.c. : M. E. Kir, Secrétaire d'Etat en charge de la protection du patrimoine.